



Master Information, communication Parcours Communication, villes et territoires numériques

0000

Le parcours Médias, communication et villes numériques (alias Smart Comm) est une des filières offertes dans le cadre du master Information et Communication de l'IFP, Université Paris-Panthéon-Assas. Cette formation en apprentissage se donne pour objectif de former des spécialistes de l'ingénierie numérique, la communication des villes, du paysage et du patrimoine urbains ; il prépare aux métiers de responsables de communication ou de digital officers dans les collectivités territoriales, les entreprises, les organismes publics, les ONGs qui interviennent dans la gestion et l'aménagement des territoires et de l'environnement urbain.

[IFP - Département de sciences de l'information et de la communication](#)

Responsables

Master 1 et Master 2 : [Valérie DEVILLARD](#) et [Cécile MEADEL](#), Professeurs

Renseignements

[Pierre QUISTIN](#)

Secrétariat de la Direction des Etudes Licence- [M1](#)- DU

Université Paris-Panthéon-Assas

IFP

Bâtiment Notre-Dame-des-Champs

1er étage (92 rue d'Assas 75006 Paris)

Tel : +33 (0)1 44 41 57 99

[Stefanos PNEVMATIKOS](#)

Responsable administratif du Master 2

IFP

Bâtiment Notre-Dame-des-Champs

1er étage

92, rue d'Assas

75006 Paris

Tel : +33 (0)1 44 41 57 98

Master Information, communication Communication, villes et territoires numériques

[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

[Information Communication](#)

[Information, communication](#)

[Mme Valérie DEVILLARD](#)

[Mme Cécile MÉADEL](#)

[Masters en Information Communication](#)

[Master](#)

2 ans

[En apprentissage, Formation initiale](#)

Mettre les outils de communication numérique au service du développement durable et social dans les espaces urbains apparaît comme un enjeu central pour répondre aux nouveaux défis de la ville saisie au prise d'une double transition numérique et environnementale : étalement ou hyper densité urbaine, problèmes de transport, pollution, répartition des activités économiques et de la population déséquilibrée, problèmes de sécurité et de sûreté, nouvelles formes de participation politique et citoyenne, responsabilité juridique des datas... Il s'agit de rendre les villes plus économes en

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr

Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



énergie, plus agréable à vivre, plus sûres tout en permettant le développement d'activités économiques et sociales durables.

Les outils numériques sont au centre de ces transformations parce qu'ils modifient les comportements des citoyens-consommateurs, qu'ils obligent à transformer les formes de communication et d'information entre les prestataires de service, le secteur marchand, les autorités publiques, la société civile et les citoyens, qu'ils interviennent dans toutes les formes d'activités, qu'ils permettent des formes de reporting multiples et continues, ces capacités transformatives étant tout autant sources de transformations positives que négatives.

Les notions de « *smart city* », « *intelligent city* », « *knowledge city* » sont mobilisées pour en rendre compte, mais restent souvent des slogans quelque peu creux. Il leur manque en particulier des spécialistes capables à la fois de comprendre les exigences de la communication numérique et celles de la gestion des espaces. L'université a un rôle central pour former des spécialistes de haut niveau de ces questions ; le modèle de la triple hélice de l'économie urbaine considère en effet que les villes peuvent être considérées comme un nœud dense de réseaux articulés autour de trois dynamiques : le capital intellectuel des universités, la création de richesse des industries et le gouvernement démocratique de la société civile. » (Diaz et Breux). Ces spécialistes doivent donc à la fois être dotés d'une solide culture académique, de compétences techniques et d'une formation professionnelle adaptée.

Bac +3

Pour la rentrée 2025-2026 :

Attendus

Le parcours est ouvert, en formation initiale, aux titulaires d'une Licence en information et communication, en sciences humaines et sociales, sciences économiques ou juridiques ayant déjà acquis des connaissances du monde des médias écrits, audiovisuels et numériques ou justifiant d'une expérience en la matière. Les candidats titulaires d'un autre diplôme jugé équivalent peuvent également être admis dans cette formation, tout particulièrement ceux issus d'Écoles supérieures d'Art, de design, d'architecture ou de filières en urbanisme.

Critères généraux d'examen des candidatures

L'accès au Master est sélectif. Le recrutement se fondera sur la prise en compte de l'évaluation globale du niveau de l'étudiant, ainsi que sur l'adéquation de sa formation antérieure et de son projet professionnel avec la formation visée.

La sélection des candidats se fait sur :

- > Les compétences académiques attestées par les relevés de notes. Le master ne se limite pas aux seuls diplômés en sciences de l'information et communication, il accueille des étudiants de formations très variées ;
- > Les expériences de tous ordres (activités associatives, productions personnelles ou collectives, stages, expériences particulières, etc.) ;
- > La lettre de motivation qui doit être synthétique (deux pages maximum) mais personnelle.

Modalités d'examen des candidatures

La sélection des candidatures est faite sur dossier. Ce dossier est examiné par une commission pédagogique constituée des responsables des différents parcours du master.

Voir capacités d'accueil et modalités d'accès

Programme 2025-2026

Texte de référence :

Le Règlement des études de Master s'applique à tous les diplômes de Master.

Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année

SEMESTRE 1 (coefficient 17 - 30 ECTS)

Module 1 : Enseignements fondamentaux (coefficient 12 - 12 ECTS)

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr

Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



6 matières obligatoires :

- > Genre et médias
- > Industries de contenus
- > Mondialisation des contenus médiatiques
- > Opinion publique et environnement
- > Pragmatique des images
- > Gouvernance des villes et Théories urbaines

Chaque matière se compose de 24h.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficients 2).

Module 2 : Enseignements professionnels (coefficients 3 - 8 ECTS)

3 matières obligatoires :

- > Atelier d'écriture : outils d'observation de la ville (20h)
- > Enseignement professionnel de parcours : Écriture numérique institutionnelle (20h)
- > TD en anglais obligatoire (18h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

Module 3 : Enseignement méthodologique (coefficients 2 - 10 ECTS)

- > Séminaire méthodologique : Smart Communication (30h)

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 2).

SEMESTRE 2 (coefficients 23 - 30 ECTS)

Module 4 - Enseignements approfondis (coefficients 12 - 12 ECTS)

6 matières obligatoires :

- > Communication politique
- > Journalisme et problèmes publics
- > Logiques d'acteurs et modèles d'affaires
- > Propagande et manipulation
- > Sociétés et numérique
- > Ville, média et communication

Chaque matière se compose de 24h.

Chaque matière est évaluée par un écrit de 3h noté sur 20 (coefficients 2).

Module 5 - Enseignements spécialisés (coefficients 3 - 4 ECTS)

3 matières obligatoires :

- > Conférence de parcours (16h)
- > Enseignement professionnel de parcours : services de communication urbaine (20h)
- > TD en anglais obligatoire (18h)

Chaque matière est évaluée par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 1).

Module 6 : Enseignement méthodologique (coefficients 8 - 14 ECTS)

- > Séminaire méthodologique : Smart Communication (20h)
- > Mémoire de recherche

Le séminaire est évalué par un contrôle continu noté sur 20 (coefficients 2). Le mémoire de recherche est noté sur 20 (coefficients 6).

Règles spécifiques

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



La scolarité au 1er ou au 2ème semestre peut être effectuée à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges proposés par l'Université Paris-Panthéon-Assas.

L'obtention d'un zéro au mémoire de recherche entraîne l'ajournement.

Au second semestre, les étudiants qui souhaitent se familiariser avec le monde de l'entreprise, de l'administration ou des structures associatives, peuvent choisir d'accomplir une unité d'expérience professionnelle (UEP).

Les étudiants redoublants ayant validé au moins un module du second semestre et les étudiants en programme d'échange ne sont pas éligibles à ce dispositif.

L'UEP permet aux étudiants qui y sont admis de réaliser un stage d'une durée de 4 mois minimum.

Ce stage, qui doit être validé en amont par le responsable pédagogique de la première année du parcours, doit être en adéquation avec le cursus suivi et le projet de l'étudiant et être accompli uniquement en Île-de-France (les stages à l'étranger et les stages en province ne sont pas autorisés). La convention de stage UEP est identique à la convention légale en vigueur.

L'UEP est un programme sélectif.

Le nombre de places en UEP est de 10 pour l'ensemble des parcours du Master Information, communication, éligibles à ce dispositif.

La sélection des étudiants admis à intégrer l'UEP est réalisée par une commission pédagogique composée par l'ensemble des responsables pédagogiques de la première année des parcours du Master Information, communication, éligibles à ce dispositif.

Le recrutement des étudiants pour le programme UEP se fait sur dossier. Un entretien pourra éventuellement être organisé dans le cadre du processus de sélection.

Le dossier de candidature, transmis par l'étudiant, se compose des relevés de notes des trois années de licence, d'un CV et d'une lettre de motivation qui précise les raisons de la candidature au programme UEP.

Le responsable pédagogique de la première année du parcours assure le suivi pédagogique des étudiants admis à l'UEP.

Sous réserve de la présentation, par l'étudiant inscrit en UEP, de l'attestation de stage et de la fiche d'évaluation du stagiaire annexées à la convention de stage et de la réalisation par le stagiaire, à l'issue de son stage, d'une synthèse de la nature des missions accomplies, l'UEP se substitue aux enseignements des modules 4 et 5 du second semestre, dont les notes, assorties des coefficients correspondants, sont neutralisées pour le calcul de la moyenne semestrielle de l'étudiant.

Les étudiants admis en UEP ne sont pas dispensés de l'obligation d'assister au séminaire de recherche et de réaliser le mémoire de recherche relevant du module 6, dans les conditions prévues par le règlement des examens du parcours. La moyenne de l'étudiant pour le second semestre est celle obtenue pour l'évaluation du module 6.

2e année

Formation en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 : Espaces	75h	11			55
Espaces publics durables	25h	4	Contrôle continu	20	20
Tourisme et patrimoine	25h	3	Contrôle continu	20	15
Urbanité numérique	25h	4	Contrôle continu	20	20
Module 2 : Gouvernance urbaine	75h	11			55
Démocratie dialogique et numérique	25h	4	Contrôle continu	20	15
Enjeux contemporains de l'écologie	25h	4	Contrôle continu	20	20
Gestion de projet	25h	3	Contrôle continu	20	20
Module 3 : Nouvelles écritures	100h	15			75
journalisme participatif	25h	3	Contrôle continu	20	15
Documentaires	25h	4	Contrôle continu	20	20
Design numérique	25h				

Les questions liées aujourd'hui à la « *smart communication* » sont très largement pris en charge par les grandes plates-formes du numérique, quasiment toutes américaines. Les échanges sont inégaux avec des collectivités territoriales moins dotées dans ces domaines et dépourvues de spécialistes. Il en est de même pour tous les opérateurs (de l'eau, des

MISSION ORIENTATION EMPLOI



transports, des équipements, etc.) ou les délégataires de service public qui travaillent pour les collectivités territoriales.

Le parcours Médias, Communication et Villes Numériques prépare à des métiers variés :

- > Chargé de communication ;
- > Chargé de communication externe ;
- > Chargé de communication interne ;
- > Chargé de communication *on line* ;
- > Chargé de communication web ;
- > Chargé des relations publiques digitales ;
- > Conseiller en communication numérique et territoriale ;
- > Consultant en communication numérique et territoriale ;
- > Directeur de la communication d'une collectivité territoriale ;
- > Responsable de communication en entreprise ;
- > Responsable de communication externe et interne ;
- > Responsable de communication territoriale et urbaine ;
- > Responsable de l'information et de la communication ;
- > Responsable de la communication ;
- > *Social media manager* - Responsable des médias sociaux ;
- > *Webmaster* chargé de communication.